

boisseau pour le blé Nord n° 1 à Fort-William. On a prétendu que ce qu'on appelle un boni va coûter de 30 à 40 millions au Dominion du Canada. A cela je répons que, même si la chose coûte une pareille somme au Dominion cette année, ce ne sera là qu'un remboursement partiel de la contribution que l'Ouest canadien verse annuellement à l'industrie canadienne. Le mémoire du Manitoba, présenté par un gouvernement libéral et un premier ministre libéral, nous apprend que la protection des industries de l'Est coûte annuellement 58 millions aux provinces des Prairies. C'est 4 millions de plus que la somme citée par le ministre du Travail (M. Rogers), devant une commission sur les Provinces maritimes vieille de plusieurs années déjà. C'est ce que nous avons versé, monsieur, non pas durant une seule année, mais, sur la foi du mémoire du Manitoba et au dire du ministre du Travail, durant de nombreuses années, et puisque l'on nous refuse un traitement de faveur sur le marché de la Grande-Bretagne, le moment est venu, croyons-nous, de nous consentir des avantages dans d'autres domaines.

J'étais aux Etats-Unis lorsque les accords commerciaux furent signés par le Canada, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Les journaux de l'Ouest américain ne commentaient que brièvement ces accords, mais tous affirmaient que l'accord canado-américain constituait un avantage sensible pour le cultivateur de blé des Etats-Unis, que celui-ci avait réussi à reprendre pied sur le marché de la Grande-Bretagne et que l'accord avait fait disparaître l'avantage indu que le Canada y possédait, à son avis.

De plus, malgré la fixation du cours du blé au Canada, le prix de 80c. est au-dessous des frais moyens de production si j'en crois, non pas mes propres calculs, mais une statistique dressée par nos universités et des chiffres présentés à la commission Rowell, non pas par des membres de mon parti, mais par des porte-parole des gouvernements libéraux de l'Ouest canadien. Ce que nous voulons savoir aujourd'hui et ce que je demande au ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) de nous exposer, s'il prend part à ce débat, c'est la politique que le Gouvernement entend suivre l'an prochain en ce qui touche le blé. La situation mondiale exige sûrement une politique sans détour et des plus stables, car le Parlement et le pays ne sauraient passer outre au tableau désolant que nous a brossé l'International Agricultural Bureau of Economics. J'ai sur mon pupitre les chiffres publiés par cet organisme. Ces chiffres démontrent que la présente campagne agricole met environ 1,175 millions de boisseaux de blé à la disposition d'un marché d'importation de 545

millions de boisseaux. Si la région fromentière américaine de blé d'hiver jouit seulement d'une récolte moyenne cet été, alors les disponibilités mondiales en juillet prochain, avant qu'une seule lieuse commence à fonctionner dans nos champs de blé de l'Ouest, suffiront à la demande mondiale actuelle; et je ne vois pas de signes d'amélioration dans un avenir rapproché.

Qu'entend faire le Gouvernement? Quelles propositions a-t-il à formuler à la prochaine conférence mondiale du blé? Quelle politique entend-il appuyer à cette conférence? Je soutiens que le Parlement, auquel incombe la responsabilité de l'organisation des marchés, devrait être mis au courant de ce que le Gouvernement entend faire. Les mesures que le Gouvernement entend prendre au cours de l'année qui s'en vient intéressent de très près ceux d'entre nous qui représentent l'Ouest canadien et s'intéressent directement à ce problème.

D'aucuns disent que nos cultivateurs doivent se tourner vers la culture mixte. S'ils le faisaient, quels en seraient les effets, je me demande, sur l'agriculture et les cultivateurs de l'Est? Déjà nos cultivateurs de l'Ouest produisent d'importantes quantités de viandes et de produits laitiers, et s'ils s'adonnaient sur une vaste échelle à la production du beurre, par exemple, dont nous avons déjà un excédent de plusieurs millions de livres, quelle en serait la conséquence sur le cultivateur de l'Est canadien, étant donné la demande mondiale actuelle?

Il est sans doute avéré que dans d'importantes régions des provinces des Prairies, surtout dans le sud et le sud-ouest de la Saskatchewan, le manque de précipitation et des conditions particulières quant au sol, au climat et à la culture, enlèvent à nos cultivateurs tout espoir de profit dans ce domaine, et force nous est donc de considérer cette région des Prairies comme région fromentière. Nous demandons donc au Gouvernement ce qu'il entend faire devant ce problème qui s'aggrave de jour en jour?

Au surplus, si nos cultivateurs doivent cultiver le blé, il leur faut de bonnes semences. Or nous savons maintenant que les graines de semences doivent avoir la vertu de résister aux attaques de la rouille, ce qui s'impose particulièrement cette année où l'humidité est au-dessus de la normale dans une forte partie de l'Ouest canadien. De plus, des conditions normales d'humidité l'été prochain, auxquelles peuvent parfaitement venir s'ajouter d'autres conditions climatiques, peuvent tendre à propager la rouille au sein d'une abondante moisson. Les variétés immunisées contre la rouille ont bien rendu l'an dernier